

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)
COUR SUPÉRIEURE

N° : 500-06-000704-144

OPTION CONSOMMATEURS

Demanderesse

c.

ELNA Co., LTD.

-et-

HOLY STONE ENTERPRISE Co., LTD.

-et-

HOLY STONE HOLDINGS Co., LTD.

-et-

AL.

Défenderesses

**DEMANDE MODIFIÉE D'APPROBATION D'AVIS AUX MEMBRES ET POUR L'OBTENTION
D'ORDONNANCES PRÉLIMINAIRES AUX FINS D'APPROBATION (...) DE TRANSACTIONS
(10 décembre 2021) (Art. 579, 581, 588 et 590 C.p.c.)**

À L'HONORABLE GARY D.D. MORRISON, J.C.S., JUGE DÉSIGNÉ POUR ENTENDRE TOUTE PROCÉDURE RELATIVE AU PRÉSENT DOSSIER, LA DEMANDERESSE EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

1. La Demanderesse s'adresse à cette Cour afin de demander l'approbation d'avis aux membres et obtenir des ordonnances préliminaires à la présentation d'une demande pour approbation de deux transactions intervenues à l'échelle nationale, à savoir une transaction avec la Défenderesse ELNA Co., Ltd., ainsi qu'avec ELNA America, Inc. (collectivement, « ELNA ») et une transaction avec les Défenderesses Holy Stone Enterprise Co., Ltd. et Holy Stone Holdings Co., Ltd., ainsi qu'avec Vishay Polytech Co., Ltd. (f/k/a Holystone Polytech Co., Ltd.), Milestone Global Technology, inc. (d/b/a Holystone International) et Vishay Intertechnology, inc (collectivement, « HOLY STONE »).
- A. LE CONTEXTE DE LA PRÉSENTE DEMANDE**
2. Le 22 mars 2019, la Cour supérieure autorise la Demanderesse à exercer une action collective contre les Défenderesses Panasonic Corporation, Sanyo Electric Group Ltd.,

Nippon Chemi-con Corp., Hitachi Chemical Co. Ltd., Hitachi AIC Inc., Nichicon Corporation, ELNA Co., Ltd., Holy Stone Enterprise Co. Ltd., Holy Stone Holdings Co. Ltd., Matsuo Electric Co. Ltd., Rohm Co. Ltd., Rubycon Corp. et Toshin Kogyo Co. Ltd (les « **Défenderesses** ») pour le compte d'un groupe composé de :

Toute personne qui a acheté au Québec un ou des condensateurs électrolytiques ou un ou des produits équipés d'un ou de plusieurs condensateurs électrolytiques entre le premier septembre 1997 et le premier août 2014.

le tout tel qu'il appert du jugement d'autorisation daté du 22 mars 2019 au dossier de la Cour.

3. La Demanderesse et ses avocats travaillent en étroite collaboration avec les demandeurs et leurs avocats dans des actions collectives intentées en Ontario et en Colombie-Britannique portant également sur le complot allégué concernant la vente de condensateurs électrolytiques, comme dans l'action collective autorisée au présent dossier, de même que concernant la vente de condensateurs à film, à savoir les dossiers :
 - a) *Cygnus Electronics Corporation et al. v. Panasonic Corporation et al.*, Ontario Superior Court of Justice, Court File N°3795/14 CP;
 - b) *Allott v. AVX Corporation et al.*, Ontario Superior Court of Justice, Court File N°1272/16 CP;
 - c) *Ramsay v. Panasonic Corporation et al.*, Supreme Court of British Columbia, Vancouver Registry, Court File N°S-146293;
 - d) *Ramsay v. Okaya Electric Industries Co, Ltd. et al.*, Supreme Court of British Columbia, Vancouver Registry, Court File N°S-1560006;

(collectivement avec la présente action, les « **Actions collectives** »).

4. Le 4 juin 2021, une entente de règlement à l'échelle nationale est conclue entre les Demandeurs des Actions collectives et ELNA, le tout tel qu'il appert de la transaction datée du 4 juin 2021 (la « **Transaction ELNA** ») communiquée au soutien des présentes comme pièce **R-1**.
5. La Transaction ELNA vise à la fois les réclamations des personnes ayant acheté un condensateur électrolytique ou un produit contenant un condensateur électrolytique (les « **Electrolytic Settlement Class Members** ») durant la période du 1^{er} septembre 1997 au 31 décembre 2014 (la « **Electrolytic Class Period** ») et celles des personnes ayant acheté un condensateur à film ou un produit contenant un condensateur à film (les « **Film Settlement Class Members** ») durant la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2014 (la « **Film Class Period** »).

6. Essentiellement, la Transaction ELNA prévoit le paiement par ELNA d'une somme de 2 475 000 \$ au bénéfice des *Electrolytic Settlement Class Members* et d'une somme de 25 000 \$ au bénéfice des *Film Settlement Class Members*, de même que des modalités de collaboration, le tout en échange d'une quittance.
- 6.1. Le 23 novembre 2021, une entente de règlement à l'échelle nationale est conclue entre les Demandeurs des Actions collectives et HOLY STONE, le tout tel qu'il appert de la transaction datée du 23 novembre 2021 (la « Transaction Holy Stone ») (collectivement avec la Transaction ELNA, les « Transactions ») communiquée au soutien des présentes comme pièce R-11.
- 6.2. La Transaction Holy Stone vise à la fois les réclamations des personnes ayant acheté un condensateur électrolytique ou un produit contenant un condensateur électrolytique (les « Electrolytic Settlement Class Members ») durant la période du 1^{er} septembre 1997 au 31 décembre 2014 (la « Electrolytic Class Period ») et celles des personnes ayant acheté un condensateur à film ou un produit contenant un condensateur à film (les « Film Settlement Class Members ») durant la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2014 (la « Film Class Period »).
- 6.3. Essentiellement, la Transaction Holy Stone prévoit le paiement par HOLY STONE d'une somme de 790 000 \$ au bénéfice des *Electrolytic Settlement Class Members* et d'une somme de 10 000 \$ au bénéfice des *Film Settlement Class Members*, de même que des modalités de collaboration, le tout en échange d'une quittance.
7. Conformément aux dispositions du *Code de procédure civile*, la Demanderesse (...) s'adressera à cette Cour (...) afin de demander l'approbation des Transactions, (...) ce qui doit être précédé de la publication d'un avis aux membres.
8. L'action collective se poursuivra par ailleurs contre les Défenderesses Nippon Chemi-Con Corp., Hitachi Chemical Co. Ltd., Hitachi AIC Inc., Nichicon Corporation, (...), Matsuo Electric Co., Ltd., Rohm Co., Ltd., Rubycon Corp. et Toshin Kogyo Co., Ltd.
9. En conséquence, la Demanderesse s'adresse maintenant à cette Cour afin de faire approuver des projets d'avis aux membres visant à aviser les membres du groupe visé par (...) les Transactions à l'échelle nationale d'une audition à venir sur l'approbation (...) des Transactions, le tout tel que plus amplement décrit aux présentes.
10. La Demanderesse, (...) ELNA et HOLY STONE s'adressent également à la Cour afin que soient rendues des ordonnances préalables à la présentation d'une demande pour approbation de transactions.

B. LES TRANSACTIONS PRÉCÉDENTES ET LES AVIS DÉJÀ PUBLIÉS PRÉVOYANT LE DÉLAI D'EXCLUSION DES MEMBRES

11. Le 30 mai 2018, la Demanderesse concluait avec TOKIN Corporation et TOKIN America Inc., alors Défenderesses au présent dossier, une transaction par la suite approuvée par la Cour (la « **Transaction TOKIN** »), le tout tel qu'il appert au dossier de la Cour.

12. Conséquemment, la Cour supérieure accueillait le 25 juillet 2018, une *Demande pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation d'une transaction*, autorisant l'exercice de l'action collective pour les fins de la Transaction TOKIN pour le compte du groupe suivant et approuvant la forme, le fond et la diffusion d'avis aux membres :

All Persons in Québec who purchased Electrolytic Capacitors or a product containing an Electrolytic Capacitor during the Class Period [September 1, 1997 to December 31, 2014] except Excluded Persons.

le tout tel qu'il appert du jugement de l'honorable Michel Déziel, j.c.s., daté du 25 juillet 2018, au dossier de la Cour.

13. Également le 25 juillet 2018, la Cour supérieure accueillait une seconde *Demande pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation d'une transaction*, autorisant l'exercice de l'action collective pour les fins de transactions avec Nitsuko Electronics Corporation, Okaya Electric Industries Co., Ltd. et Okaya Electric America, Inc., pour le compte du groupe suivant :

All Persons in Québec who purchased a Film Capacitor or a product containing a Film Capacitor during the Class Period [January 1, 2002 to December 31, 2014].

le tout tel qu'il appert du second jugement de l'honorable Michel Déziel, j.c.s., daté du 25 juillet 2018, au dossier de la Cour.

14. Suivant ces deux jugements rendus le 25 juillet 2018 dans le présent dossier, par lesquels la Cour a ordonné la publication d'avis et les modalités d'exclusion des membres, il a été *ORDONN[É] que tout membre du groupe qui se sera valablement exclu du groupe ne puisse plus participer à la présente action collective et à la distribution des sommes découlant d'un jugement ou d'un règlement intervenu dans la présente action collective, et DÉCLAR[É] qu'aucune autre opportunité de s'exclure ne sera offerte aux membres du Groupe*, le tout tel qu'il appert au dossier de la Cour.

15. Les jugements du 25 juillet 2018 de l'honorable Michel Déziel, j.c.s., déclaraient donc spécifiquement qu'aucune autre opportunité de s'exclure ne serait offerte aux membres du groupe (et ce, tant pour les membres ayant acheté des condensateurs électrolytiques

qu'à film), cette faculté d'exclusion s'étendant non seulement aux transactions intervenues mais également à la partie de l'action collective ne faisant pas l'objet d'une transaction.

16. Ainsi, toutes les formes d'avis aux membres alors approuvées par la Cour indiquaient qu'un membre qui ne voulait pas participer aux Actions collectives portant sur les condensateurs électrolytiques et à film devait s'exclure au plus tard le 24 octobre 2018, à défaut de quoi il serait lié par toutes les décisions futures des tribunaux dans les Actions collectives, le tout tel qu'il appert au dossier de la Cour.
17. Par la suite de la publication de ces avis, les membres qui ont manifesté leur souhait de s'exclure des Actions collectives ne sont plus admissibles à y participer.
18. Le 12 octobre 2020, la Demanderesse concluait avec Panasonic Corporation et Sanyo Electric Co., Ltd., alors Défenderesses au présent dossier, ainsi qu'avec Panasonic Corporation of North America et Panasonic Canada, une transaction par la suite approuvée par la Cour (la « **Transaction PANASONIC** »), le tout tel qu'il appert au dossier de la Cour.

C. LES AVIS ET LE PLAN DE DIFFUSION PROPOSÉS

19. La Demanderesse soumet les avis suivants aux fins d'approbation par cette Cour :
 - a) un avis long en langue française et un avis long en langue anglaise, communiqués au soutien des présentes comme pièces **R-2A** et **R-3A**;
 - b) un avis court en langue française et un avis court en langue anglaise, communiqués au soutien des présentes comme pièces **R-4A** et **R-5A**;
 - c) un avis aux fins de publication en ligne en langue française et un avis aux fins de publication en ligne en langue anglaise, communiqués au soutien des présentes comme pièces **R-6A** et **R-7A**;
 - d) un avis sous forme de communiqué de presse en langue française et un avis sous forme de communiqué de presse en langue anglaise, communiqués au soutien des présentes comme pièces **R-8A** et **R-9A**.
20. Ces avis ne prévoient pas le droit d'un membre de s'exclure du groupe puisque cela a déjà été fait, tant pour les membres ayant acheté des condensateurs électrolytiques qu'à film, par les avis approuvés en l'instance le 25 juillet 2018 et dûment publiés. Un membre qui voulait s'exclure des Actions collectives et des transactions y étant reliées a déjà eu l'opportunité de le faire.

21. La Demanderesse propose que les avis (pièces R-2A à R-9A) soient diffusés conformément au plan de diffusion communiqué au soutien des présentes comme pièce **R-10**.

D. L'OBTENTION D'ORDONNANCES PRÉLIMINAIRES À LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE POUR APPROBATION DES TRANSACTIONS

22. Afin d'être en mesure de diffuser les avis préalables à la demande pour approbation (...) des transactions, la Demanderesse et ELNA et HOLY STONE ont convenu de demander à cette Cour de prononcer les ordonnances préliminaires suivantes :

- a) Ordonnances modifiant le groupe autorisé contre ELNA Co., Ltd. et celui autorisé contre Holy Stone Enterprise Co., Ltd. et Holy Stone Holdings Co., Ltd., pour les fins des Transactions seulement;
- b) Ordonnance fixant l'audition sur l'approbation (...) des Transactions et pour qu'un avis soit donné aux membres, et en approuvant la forme et le fond;
- c) Ordonnance fixant le délai et la procédure de présentation de toute prétention que pourraient faire valoir les membres des groupes visés par (...) les Transactions;
- d) (...)
- e) Désignation d'un administrateur des avis.

a) **Ordonnances modifiant le groupe autorisé contre ELNA Co., Ltd. et celui autorisé contre Holy Stone Enterprise Co., Ltd. et Holy Stone Holdings Co., Ltd., pour les fins des Transactions seulement**

23. Étant donné (...) leur caractère national, (...) les Transactions visent un groupe différent du groupe autorisé par le jugement d'autorisation daté du 22 mars 2019.

24. Conséquemment, pour les fins d'approbation de la Transaction ELNA seulement, le groupe autorisé contre la Défenderesse ELNA Co., Ltd. doit être modifié comme suit:

All Persons who purchased in Québec at least one Electrolytic Capacitor or a product containing at least one Electrolytic Capacitor during the Electrolytic Class Period, except Excluded Persons.

et les définitions contenues à la Transaction ELNA (pièce R-1) doivent s'appliquer.

24.1. De la même façon, pour les fins d'approbation de la Transaction Holy Stone seulement, le groupe autorisé contre les Défenderesses Holy Stone Enterprise Co., Ltd. et Holy Stone Holdings Co., Ltd. doit être modifié comme suit :

All Persons and entities who purchased in Québec Electrolytic Capacitors or a product containing an Electrolytic Capacitor during the Electrolytic Class Period except Excluded Persons.

et les définitions continues à la Transaction Holy Stone (pièce R-11) doivent s'appliquer.

- b) **Ordonnance fixant l'audition sur l'approbation (...) des Transactions et pour qu'un avis soit donné aux membres, et en approuvant la forme et le fond**
25. La Demanderesse et ELNA et HOLY STONE demandent à la Cour de fixer l'audition à venir sur l'approbation (...) des Transactions et d'ordonner la publication des avis dans une forme substantiellement similaires aux avis communiqués comme pièces R-2A à R-9A.
- c) **Ordonnance préliminaire fixant le délai et la procédure de présentation de toute prétention que pourraient faire valoir les membres du groupe (...) visés par les Transactions**
26. La Demanderesse et ELNA et HOLY STONE proposent que tout membre du groupe qui souhaite faire valoir ses prétentions sur (...) les Transactions lors de l'audition d'approbation soit tenu de les faire parvenir par écrit aux avocats de la Demanderesse au plus tard 30 jours avant cette audition.
- d) (...)
- E. **DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR DES AVIS**
30. Finalement, la Demanderesse propose que RicePoint Administration Inc. soit nommée à titre d'administrateur des avis.
31. La présente demande est formulée dans l'intérêt de la justice et des membres du groupe.
32. ELNA consent aux conclusions de la présente Demande.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

1. **ACCUEILLIR** la présente *Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021)*;
2. **DÉCLARER** que, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par ce jugement, les définitions contenues (...) aux Transactions (pièces R-1 et R-11) s'appliquent aux présentes conclusions et sont incorporées par référence au jugement à intervenir sur la présente Demande;

3. **MODIFIER** comme suit, pour les fins d'approbation de la Transaction ELNA seulement, la définition du groupe visé par l'action collective contre la Défenderesse ELNA Co., Ltd. :

All Persons who purchased in Québec at least one Electrolytic Capacitor or a product containing at least one Electrolytic Capacitor during the Electrolytic Class Period, except Excluded Persons.

- 3.1. **MODIFIER** comme suit, pour les fins d'approbation de la Transaction Holy Stone seulement, la définition du groupe visé par l'action collective contre les Défenderesses Holy Stone Enterprise Co., Ltd. et Holy Stone Holdings Co., Ltd.:

All Persons and entities who purchased in Québec Electrolytic Capacitors or a product containing an Electrolytic Capacitor during the Electrolytic Class Period except Excluded Persons.

4. (...)

5. (...)

6. (...)

7. (...)

8. **APPROUVER** la forme et le fond des avis aux membres dans une forme substantiellement similaire aux avis communiqués au soutien de la présente Demande comme pièces R-2A à R-9A;

9. **ORDONNER** la publication des avis aux membres d'une façon substantiellement similaire à celle prévue au plan de diffusion communiqué au soutien de la présente Demande comme pièce R-10;

10. **DÉCLARER** qu'une période d'exclusion nationale a déjà été offerte (...) suivant des jugements des tribunaux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec, rendus respectivement les 28 juin 2018, 12 juillet 2018 et 25 juillet 2018;

11. **DÉCLARER** que cette période d'exclusion nationale était suffisante et effective pour toutes les personnes qui ont acheté au Québec au moins un condensateur électrolytique ou à film ou un produit contenant au moins un condensateur électrolytique ou à film (...), et qu'aucune autre période d'exclusion n'est nécessaire (...);

12. **FIXER** la date de présentation de la Demande pour approbation de (...) transactions;

13. **ORDONNER** que tout membre du Groupe visé par (...) les Transactions (pièces R-1 et R-11) qui souhaite faire valoir ses prétentions sur (...) les Transactions (pièces R-1 et R-11) lors de l'audition d'approbation soit tenu de les faire parvenir par écrit aux avocats de la Demanderesse au plus tard 30 jours avant cette audition;
14. **PRENDRE ACTE** de l'entente entre les parties selon laquelle des jugements au même effet que le présent jugement à l'égard des condensateurs électrolytiques doivent être rendus également par les tribunaux des juridictions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, à défaut de quoi toutes les parties renonceront au présent jugement;
15. **ORDONNER** que RicePoint Administration Inc. soit nommée administrateur des avis dans le contexte (...) des Transactions, en conformité avec le jugement à intervenir sur la présente Demande;
16. **DÉCLARER** que les conclusions en lien avec (...) les Transactions dans le présent jugement, incluant (...) les modifications à la définition du groupe aux fins d'approbation (...) des Transactions seulement, ne lient pas les défenderesses qui ne sont pas parties (...) aux Transactions, et sont émises sous réserve de leurs droits;

LE TOUT sans frais.

MONTRÉAL, le 10 décembre 2021



BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

Me Josée Cavalancia

Me Rosalie Jetté

jcavalancia@belleaulapointe.com

rjette@belleaulapointe.com

(Code d'impliqué : BB8049)

300, Place d'Youville, bureau B-10

Montréal (Québec) H2Y 2B6

Téléphone : 514 987-6700

Télécopieur : 514 987-6886

Référence : 2002.069

Avocats de la Demanderesse

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

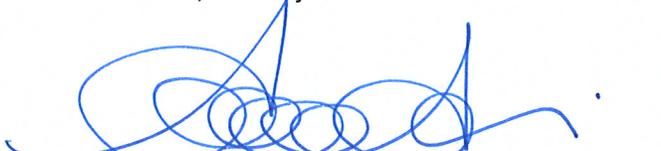
Je soussignée, Josée Cavallancia, avocate, exerçant ma profession au sein du cabinet Belleau Lapointe, s.e.n.c.r.l., ayant sa principale place d'affaires au 300, Place d'Youville, bureau B-10, dans la ville et le district judiciaire de Montréal, déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis l'une des avocates de la Demanderesse en la présente instance.
2. Tous les faits allégués à la présente *Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021)* sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :


JOSÉE CAVALANCIA

DÉCLARÉ sous serment devant moi,
à Montréal, ce 10^e jour de décembre 2021.


Commissaire à l'assermentation pour le Québec



AVIS DE PRÉSENTATION

À : Me Tania Da Silva
DLA PIPER (CANADA) LLP
1400-1501, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3M8
tania.dasilva@dlapiper.com
Avocats de la Défenderesse ELNA Co., Ltd.

Me Sidney Elbaz
McMILLAN
2700-1000, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G4
sidney.elbaz@mcmillan.ca
Avocats de la Défenderesse Nichicon Corporation

Me Pascale Dionne-Bourassa
D3B AVOCATS
106-19, rue Le Royer Ouest
Montréal (Québec) H2Y 1W4
pdb@d3bavocats.com
Avocats de la défenderesse Rubycon Corporation

Me Margaret Weltrowska
DENTONS CANADA S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville-Marie, 39^e étage
Montréal (Québec) H3B 4M7
margaret.weltrowska@dentons.com
Avocats de la Défenderesse Matsuo Electric Co. Ltd.

Me Yves Martineau
Me Guillaume Boudreau-Simard
STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1155, boul. René-Lévesque O., 41^e étage
Montréal (Québec) H3B 3V2
ymartineau@stikeman.com
gboudreau-simard@stikeman.com
Avocats des Défenderesses Hitachi Chemical Co. Ltd. et Hitachi AIC inc.

-et-

Me Vincent de l'Étoile
Me Lana Rackovic
LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.
1250, boul. René-Lévesque O., 20^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W8
vincent.deletoile@langlois.ca
lane.rackovic@langlois.ca
Avocats des Défenderesses Panasonic Corporation et Sanyo Electric Group Ltd.

Me Noah Boudreau
Me Camille Duguay
FASKEN
3700-800, rue du Square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1E9
nboudreau@fasken.com
cduguay@fasken.com
Avocats de la Défenderesse Rohm Co. Ltd.

Me Kristian Brabander
MCCARTHY TÉTRAULT
2500-1000, rue De La Gauchetière O.
Montréal (Québec) H3B 0A2
kbrabander@mccarthy.ca
Avocats des Défenderesses Holy Stone Enterprise Co. Ltd. et Holy Stone Holdings Co. Ltd.

Me Douglas Mitchell
Me Jean-Michel Boudreau
IRVING MITCHELL KALICHMAN
Place Alexis Nihon, Tour 2
1400-3500, boul. De Maisonneuve O.
Montréal (Québec) H3Z 3C1
dmitchell@imk.ca
jmboudreau@imk.ca
Avocats de la Défenderesse Nippon Chemi Con Corporation

Me W. Michael G. Osborne
CASSELS BROCK & BLACKWELL LLP
Scotia Plaza
2100-40, rue King Ouest
Toronto (Ontario) M5H 3C2
mosborne@cassels.com
Avocats de la défenderesse Rubycon
Corporation

PRENEZ AVIS que la *Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021)* sera présentée pour adjudication devant l'honorable Gary D.D. Morrison, juge de la Cour supérieure du Québec, siégeant en chambre des actions collectives, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, à telle date et telle heure qu'il plaira au Tribunal de fixer.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 10 décembre 2021



BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

Me Josée Cavalancia

Me Rosalie Jetté

jcavalancia@belleaulapointe.com

rjette@belleaulapointe.com

(Code d'impliqué : BB8049)

300, Place d'Youville, bureau B-10

Montréal (Québec) H2Y 2B6

Téléphone : 514 987-6700

Télécopieur : 514 987-6886

Référence : 2002.069

Avocats de la Demanderesse

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)
COUR SUPÉRIEURE

N° : 500-06-000704-144

OPTION CONSOMMATEURS

Demanderesse

c.

ELNA Co., LTD.

-et-

HOLY STONE ENTERPRISE Co., LTD.

-et-

HOLY STONE HOLDINGS Co., LTD.

-et-

AL.

Défenderesses

LISTE MODIFIÉE DES PIÈCES

PIÈCE R-1 : Transaction ELNA datée du 4 juin 2021;

PIÈCE R-2A : Avis long en langue française;

PIÈCE R-3A : Avis long en langue anglaise;

PIÈCE R-4A : Avis court en langue française;

PIÈCE R-5A : Avis court en langue anglaise;

PIÈCE R-6A : Avis aux fins de publication en ligne en langue française;

PIÈCE R-7A : Avis aux fins de publication en ligne en langue anglaise;

- PIÈCE R-8A** : Avis sous forme de communiqué de presse en langue française;
- PIÈCE R-9A** : Avis sous forme de communiqué de presse en langue anglaise;
- PIÈCE R-10** : Plan de diffusion;
- PIÈCE R-11** : Transaction Holy Stone datée du 23 novembre 2021.

MONTREAL, le 10 décembre 2021

Belleau Lapointe, s.e.n.c.r.l.

BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

Me Josée Cavalancia

Me Rosalie Jetté

jcavalancia@belleaulapointe.com

rjette@belleaulapointe.com

(Code d'impliqué : BB8049)

300, Place d'Youville, bureau B-10

Montréal (Québec) H2Y 2B6

Téléphone : 514 987-6700

Télécopieur : 514 987-6886

Référence : 2002.069

Avocats de la Demanderesse

Sandra Canuto

From: Sandra Canuto
Sent: 10 décembre 2021 13:45
To: tania.dasilva@dlapiper.com; Vincent.delEtoile@langlois.ca; Lana.Rackovic@langlois.ca; sidney.elbaz@mcmillan.ca; nboudreau@fasken.com; cduguay@fasken.com; pdb@d3bavocats.com; kbrabander@mccarthy.ca; margaret.weltrowska@dentons.com; dmitchell@imk.ca; jmboudreau@imk.ca; ymartineau@stikeman.com; GBoudreau-Simard@stikeman.com; mosborne@cassels.com
Cc: Josée Cavalancia; Rosalie Jetté; Maxime Nasr
Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069
Attachments: 211210-Demande modifiée d'approbation d'avis et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires (Elna et HolyStone) vf.pdf
Importance: High

Tracking:	Recipient	Delivery
	tania.dasilva@dlapiper.com	
	Vincent.delEtoile@langlois.ca	
	Lana.Rackovic@langlois.ca	
	sidney.elbaz@mcmillan.ca	
	nboudreau@fasken.com	
	cduguay@fasken.com	
	pdb@d3bavocats.com	
	kbrabander@mccarthy.ca	
	margaret.weltrowska@dentons.com	
	dmitchell@imk.ca	
	jmboudreau@imk.ca	
	ymartineau@stikeman.com	
	GBoudreau-Simard@stikeman.com	
	mosborne@cassels.com	
	Josée Cavalancia	Delivered: 21-12-10 13:45
	Rosalie Jetté	Delivered: 21-12-10 13:45
	Maxime Nasr	Delivered: 21-12-10 13:45

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)
COUR SUPÉRIEURE

N° : 500-06-000704-144

OPTION CONSOMMATEURS

Demanderesse

C.

ELNA Co., LTD.

-et-

HOLY STONE ENTERPRISE Co., LTD.

-et-

HOLY STONE HOLDINGS Co., LTD.

ET AL.

Défenderesses

**BORDEREAU DE NOTIFICATION PAR COURRIEL
(ART. 134 C.P.C.)**

LIEU, DATE ET HEURE : Montréal, voir la date et l'heure indiquées ci-haut.

EXPÉDITEURS : Me Josée Cavalancia
Me Rosalie Jetté
Me Maxime Nasr
BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.
jcavalancia@belleaulapointe.com
rjette@belleaulapointe.com
mnasr@belleaulapointe.com

DESTINATAIRES :

Me Tania Da Silva DLA PIPER (CANADA) LLP tania.dasilva@dlapiper.com	-et-	Me Vincent de l'Étoile Me Lana Rackovic LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L. vincent.deletoile@langlois.ca lane.rackovic@langlois.ca
Me Sidney Elbaz MCMILLAN sidney.elbaz@mcmillan.ca		Me Noah Boudreau Me Camille Duguay FASKEN nboudreau@fasken.com cduguay@fasken.com
Me Pascale Dionne-Bourassa D3B AVOCATS pdb@d3bavocats.com		
Me Kristian Brabander MCCARTHY TÉTRAULT kbrabander@mccarthy.ca		Me Margaret Weltrowska DENTONS CANADA S.E.N.C.R.L. margaret.weltrowska@dentons.com
Me Douglas Mitchell Me Jean-Michel Boudreau IRVING MITCHELL KALICHMAN		Me Yves Martineau Me Guillaume Boudreau-Simard STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L.

dmitchell@imk.ca
jmboudreau@imk.ca

ymartineau@stikeman.com
gboudreau-simard@stikeman.com

Me W. Michael G. Osborne
CASSELS BROCK & BLACKWELL LLP
mosborne@cassels.com

NOMBRE DE PAGES DU DOCUMENT NOTIFIÉ : 15

NATURE DU DOCUMENT : *Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) (Art. 579, 581, 588 et 590 C.p.c.), Déclaration assermentée, Avis de présentation et Liste modifiée des pièces.*

NOTE : **Veillez accéder au lien sécurisé OneDrive suivant afin de télécharger les pièces identifiées dans la Liste modifiée des pièces :**

 [2002.069 Pièces R-1 à R-11 \(Demande modifiée pour l'obtention d'ordonnances préliminaires \(ELNA et HolyStone\)\)](#)

EXPÉDITEUR : Sandra Canuto

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PRIVILÈGE

La présente transmission contient des informations confidentielles et privilégiées sujettes au secret professionnel de l'avocat et est destinée uniquement à la personne ou à l'entité à laquelle elle est adressée. Il est interdit de lire, copier ou divulguer ladite information à moins d'en être le destinataire et d'y être autorisé. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, s.v.p. veuillez nous en aviser immédiatement au 514 987-6700 et la détruire sans garder de copies.



Sandra Canuto

Adjointe juridique / Legal Assistant

Belleau Lapointe, s.e.n.c.r.l.

300, Place d'Youville, Bureau B-10, Montréal (Québec) H2Y 2B6

T : 514-987-6700 poste 2222 · F : 514-987-6886



La présente transmission contient des informations confidentielles et privilégiées sujettes au secret professionnel de l'avocat et est destinée uniquement à la personne ou à l'entité à laquelle elle est adressée. Il est interdit de lire, copier ou divulguer ladite information à moins d'en être le destinataire et d'y être autorisé. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, s.v.p. veuillez nous en aviser immédiatement au (514) 987-6700 et la détruire sans garder de copies.

This transmission contains confidential and privileged information subject to professional secrecy and is intended only for the individual or entity to whom it is addressed. Do not read, copy or disseminate this information unless you are the intended recipient and authorized to do so. If you have received this transmission in error, please notify us immediately at (514) 987-6700 and destroy it without keeping any copies.

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: tania.dasilva@dlapiper.com
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

tanias.dasilva@dlapiper.com (tanias.dasilva@dlapiper.com)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: postmaster@gestionlkd.onmicrosoft.com
To: Vincent.delEtoile@langlois.ca
Sent: 10 décembre 2021 13:46
Subject: Delivered: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Your message has been delivered to the following recipients:

Vincent.delEtoile@langlois.ca (Vincent.delEtoile@langlois.ca)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: postmaster@gestionlkd.onmicrosoft.com
To: Lana.Rackovic@langlois.ca
Sent: 10 décembre 2021 13:46
Subject: Delivered: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Your message has been delivered to the following recipients:

Lana.Rackovic@langlois.ca (Lana.Rackovic@langlois.ca)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: sidney.elbaz@mcmillan.ca
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

sidney.elbaz@mcmillan.ca (sidney.elbaz@mcmillan.ca)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: nboudreau@fasken.com; cduguay@fasken.com
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

nboudreau@fasken.com (nboudreau@fasken.com)

cduguay@fasken.com (cduguay@fasken.com)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: pdb@d3bavocats.com
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

pdb@d3bavocats.com (pdb@d3bavocats.com)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: kbrabander@mccarthy.ca
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

kbrabander@mccarthy.ca (kbrabander@mccarthy.ca)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: margaret.weltrowska@dentons.com
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

[margaret.weltrowska@dentons.com \(margaret.weltrowska@dentons.com\)](mailto:margaret.weltrowska@dentons.com)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: ymartineau@stikeman.com; GBoudreau-Simard@stikeman.com
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

ymartineau@stikeman.com (ymartineau@stikeman.com)

GBoudreau-Simard@stikeman.com (GBoudreau-Simard@stikeman.com)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Sandra Canuto

From: Microsoft Outlook
To: mosborne@cassels.com
Sent: 10 décembre 2021 13:45
Subject: Relayed: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

mosborne@cassels.com (mosborne@cassels.com)

Subject: NOTIFICATION | Demande modifiée d'approbation d'avis aux membres et pour l'obtention d'ordonnances préliminaires aux fins d'approbation (...) de transactions (10 décembre 2021) | 500-06-000704-144 | OC c. ELNA Co., Ltd. et al. | ND 2002.069

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2021-PROC-00264684

Date et heure de transmission : 2021-12-10 14:51:13

Numéro de dossier judiciaire : 500-06-000704-144

Titre : Demande modifiée pour l'obtention d'ordonnances préliminaires (10 décembre 2021)

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre procédure soit considérée comme reçue à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)

[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Accessibilité](#)

[Nous joindre](#)

Québec

© Gouvernement du Québec, 2021

N° : 500-06-000704-144

(Chambre des actions collectives)

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

OPTION CONSOMMATEURS

Demanderesse

C.

ELNA Co., LTD.

-et-

HOLY STONE ENTERPRISE Co., LTD.

-et-

HOLY STONE HOLDINGS Co., LTD.

-et-

AL.

Défenderesses

**DEMANDE MODIFIÉE D'APPROBATION D'AVIS AUX MEMBRES
ET POUR L'OBTENTION D'ORDONNANCES PRÉLIMINAIRES AUX
FINS D'APPROBATION (...) DE TRANSACTIONS
(10 décembre 2021) (Art. 579, 581, 588 et 590
C.p.c.), DÉCLARATION ASSERMENTÉE, AVIS DE
PRÉSENTATION ET LISTE MODIFIÉE DES PIÈCES**

ORIGINAL



Belleau Lapointe

AVOCATS | BARRISTERS AND SOLICITORS |
300, PLACE D'YOUVILLE, BUREAU B-10

MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2B6

TÉLÉPHONE : 514 987-6700

TÉLÉCOPIEUR : 514 987-6886

BB-8049

Dossier : 2002.069

Me Joséé Cavallancia | jcavallancia@belleaulapointe.com

Me Rosalie Jetté | rjette@belleaulapointe.com